

**Max Weber
Stiftung**

Deutsche
Geisteswissenschaftliche
Institute im Ausland

Programme de recherche : « La bureaucratisation des sociétés africaines »

Journées d'études sur

« Mobilités, santé et solidarités en périodes de crises en Afrique »

Organisateurs : Koly FALL, Aissatou SECK, Amadou DRAME

Contexte et justification

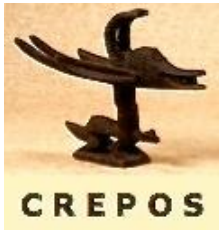
Depuis l'apparition de la maladie de coronavirus (COVID19) en décembre 2019, la mobilité des personnes, leur santé et la solidarité occupent le centre des débats aussi bien dans la sphère publique que dans le privé. En Afrique comme ailleurs dans le monde, les pays se barricadent pour protéger leurs citoyens, les familles se mobilisent dans un élan de solidarité, pour préserver la santé et assurer la sécurité de leurs membres. Parallèlement, la fermeture des frontières et la limitation des déplacements des personnes apparaissent comme la plus belle manifestation d'une rupture des solidarités (Dumortier, 2020) communautaires, nationales et internationales.

Le lien social, c'est-à-dire, « les relations que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses voisins » (Cusset, 2009 : 5) se retrouve confronté à la "distanciation physique et/ou sociale" ; « l'autre » est subitement devenu une menace dont il faut se méfier. Or, on note en même temps l'émergence de diverses initiatives de solidarité (dans les maisons, les quartiers, les villages et même au niveau national) destinées à contenir ou à limiter les conséquences de la pandémie. On se demande alors comment expliquer ce paradoxe ? Quelle est l'histoire des crises sanitaires et socio-économiques en Afrique ? Quels sont leurs effets ou conséquences sur la mobilité des personnes et les modèles de solidarité communautaires, nationaux et internationaux ?

L'objectif de ces journées c'est de montrer d'une part les dynamiques de recomposition/restructuration des solidarités en périodes de crises. D'autre part, il s'agit d'analyser les défis et les enjeux autour de la mobilité des personnes en périodes de crises sanitaires en particulier. Cet objectif s'articule autour de deux axes thématiques.

Axe thématique n°1 : Les solidarités en périodes de crises en Afrique

Cet axe de réflexion adresse un certain nombre de questions parmi lesquelles nous pouvons retenir celles qui suivent : quels sont les déterminants de la solidarité en périodes de crises ? Que nous enseigne l'histoire sur les effets des crises (sanitaire, économique, sociale,



**Max Weber
Stiftung**

Deutsche
Geisteswissenschaftliche
Institute im Ausland

etc.) sur les formes et/ou modèles de solidarité en Afrique ? Ces solidarités s'effritent-elles, ou se consolident-elles en se recomposant ? Quel est le rôle/l'implication de l'État dans la construction des modèles de solidarité en Afrique ?

Axe thématique n°2 : Mobilités et crises sanitaires en Afrique

La gestion des crises sanitaires implique généralement des restrictions liées à la mobilité des personnes dans le but de préserver la santé publique des États. Toutefois, ces restrictions sont souvent contournées par les populations qui trouvent les moyens de se déplacer et de traverser les frontières par diverses stratégies. Ainsi, plusieurs questions se posent : quels sont les dynamiques et les enjeux de la mobilité des populations en périodes de crises ? En quoi les crises sanitaires sont-elles des facteurs déterminants des déplacements de personnes en Afrique ? Quelle est l'efficacité des dispositifs de contrôle mis en place dans les frontières et les moyens employés par les populations pour les contourner ? En quoi la gestion des crises du passé (maladie, éducation, sécheresse, disettes, etc.) renseigne-elle sur celles du présent ?

Dates de l'atelier du 27 au 29 mai 2021 à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Conditions de soumission des communications :

Les communications devront s'inscrire dans l'un des axes thématiques ci-dessus ou se situer à la croisée des deux. Elles doivent être soumises au plus tard le **7 mars 2021** aux adresses suivantes : kolyfall90@gmail.com ; aichaseck01@yahoo.fr. Elles doivent comporter :

- Un titre (entre 15 et 20 mots) ;
- Un résumé de 250 mots maximum ;
- Trois à cinq mots-clés ;
- Une bibliographie synthétique (10 références au plus) ;
- Préciser l'axe thématique adressé par la proposition.